

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Préparation aux métiers BA
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition à l'image - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction d'orchestre - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale musique et musicologie -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	8
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : 2 rencontres et 1 forum Nombre d'étudiant-e-s : variable
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	

- Développer un réseau de contacts et de collaborations propices à l'insertion professionnelle.
- Acquérir une vision globale des divers rôles et carrières disponibles dans le secteur de la musique, y compris la performance, la composition, la production, la gestion de projets artistiques et la médiation.
- Identifier les compétences techniques, artistiques et professionnelles nécessaires pour exceller dans différents métiers de la musique, et évaluer les voies de formation et de développement professionnel correspondantes.
- Comprendre les grandes lignes des aspects juridiques et contractuels des métiers de la musique.
- Reconnaître et acquérir des outils de base pour aborder les problématiques de pouvoir et de harcèlement dans les contextes académiques et professionnels.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Les étudiant-e-s en deuxième année de Bachelor participent à deux rencontres avec des intervenant-e-s extérieur-e-s qui présentent différents métiers ou différentes approches des métiers de la musique. Ils et elles assistent également à un forum organisé chaque année leur permettant de rencontrer divers-es professionnel-le-s de la musique et de bénéficier de diverses actions de sensibilisation et de prévention.

Le forum est également ouvert à tou-te-s les autres étudiant-e-s (BA1, BA3, MA1 et MA2) de manière facultative.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Participation

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination : Edmée PASCHE	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM